

Fonds Dr. Daniël De Coninck

RENFORCER LE BENEVOLAT AU CŒUR DE LA 1ERE LIGNE DE SOINS

Appels à projets - septembre 2024

Une initiative du Fonds Dr. Daniël De Coninck

CONTEXTE

En Belgique, bon nombre de citoyens font du bénévolat et de nombreuses organisations font appel à des bénévoles pour renforcer leurs actions et offrir des services complémentaires à ceux que leurs employés fournissent au quotidien. Les bénévoles ont une valeur inestimable au sein de ses organisations. De même, le bénévolat représente également une plus-value dans la vie du bénévole par les liens sociaux qui s'y créent et par le renforcement de compétences et d'expertise qui en découle la plupart du temps. Il en est de même pour les bénévoles au sein d'organisations de première ligne de soins, où les bénévoles tiennent un rôle essentiel des soutiens aux bénéficiaires et aux professionnels des organisations.

C'est dans ce contexte que Le Fonds Dr. Daniël De Coninck, qui a pour ambition de soutenir et de renforcer la 1^{ère} ligne de soins en Belgique, a identifié le bénévolat comme un levier important d'appui aux organisations d'aide et de soins de première ligne. Le Fonds a souhaité dresser un état des lieux du bénévolat en Belgique à travers une consultation de la littérature, une table ronde avec des organisations et une table ronde avec des bénévoles. Cet état des lieux a permis de préciser un certain nombre de défis et d'opportunités liés au bénévolat au sein d'organisations, qui ont à leur tour donné naissance à cet appel à projets visant à renforcer le bénévolat au sein de la première ligne de soins.

QUELQUES CONSTATS

Sur base des informations que nous avons récoltées, le bénévolat peut se définir comme un acte libre et gratuit qui implique une personne bénévole et une organisation.

Les bénévoles consultés ont identifié un certain nombre d'éléments qui renforcent leur motivation à pratiquer une activité bénévole : la joie de se rendre utile, une réponse à un besoin d'agir, une forme de partage, de réflexion collective, la possibilité de créer des liens sociaux, de relativiser ses problèmes en mettant à profit leurs propres expertises et de développer de nouvelles compétences. Cette expérience enrichissante peut également avoir un impact positif sur leur bien-être personnel.

Le travail fourni par le bénévole est complémentaire au travail des professionnels de l'organisation, surtout dans la 1^{ère} ligne de soins où la pénurie de personnel ne doit pas engendrer d'attentes inadéquates à l'égard des bénévoles ou une implication qui dépasse leur capacité d'engagement. De même, les professionnels de la 1^{ère} ligne attendent des bénévoles qu'ils jouent un rôle complémentaire au leur, sans pour autant les remplacer dans les tâches qu'ils accomplissent au quotidien et pour lesquels ils détiennent une formation et une expertise indispensables au bien-être et à l'accompagnement des bénéficiaires. Les bénévoles ont besoin d'être informés, formés et reconnus dans les tâches qu'ils accomplissent. Des échanges entre bénévoles renforcent également le sens donné à la démarche.

Les organisations ont souligné la nécessité d'une coordination et d'un encadrement spécifique pour recruter, former, maintenir et accompagner les bénévoles dans leurs activités, dans une dynamique collaborative avec les professionnels de la 1^{ère} ligne. Elles souhaitent également être mieux soutenues dans l'accompagnement des bénévoles plus vulnérables (santé mentale, précarité, immigration, expérience de vie douloureuse ...) et bénéficier de temps d'échange entre organisations.

OBJECTIFS

Conscient que le bénévolat représente une forme de solidarité et d'entraide qui renforce les liens sociaux et favorise une société plus inclusive et bienveillante, le Fonds De Coninck souhaite soutenir des organisations qui accompagnent et travaillent avec des volontaires actifs dans la 1^{ère} ligne de soins afin de renforcer le soutien et la reconnaissance offerts à ces derniers. Seront pris en considération les projets qui développent un travail en réseau et des échanges entre organisations, la mise en place ou le renforcement de dispositifs de coordination et d'outils de collaboration engendrant un impact direct auprès des bénévoles.

CRITERES DE RECEVABILITE ET DE SELECTION

Pour soutenir des organisations de 1^{ère} ligne et renforcer des projets (actuels ou futurs) ayant un impact direct sur les bénévoles, des **critères de recevabilité et de sélection** ont été établis :

Critères de recevabilité

1. Le dossier de candidature est dûment complété en français ou en néerlandais via le formulaire disponible en ligne sur www.kbs-frb.be
2. Le dossier de candidature est introduit dans les délais prévus (voir calendrier ci-dessous)
3. Le responsable de l'organisation-candidate est âgé de plus de 18 ans
4. L'organisation-candidate est une organisation avec personnalité juridique (à but non-lucratif ou à finalité sociale). Les projets purement commerciaux ne sont pas éligibles
5. L'organisation-candidate développe ses activités en Belgique (Flandre, Wallonie, Bruxelles).

Critères de sélection

Un jury indépendant évalue les dossiers de candidature sur base des critères suivants :

1. Renforcer ou développer des outils de **coordination du bénévolat** afin d'optimiser l'information, le recrutement, l'accueil, la formation, le maintien, la supervision et l'accompagnement des bénévoles au sein des organisations dans la 1^{ère} ligne de soins
2. Renforcer la **collaboration entre professionnels et bénévoles** dans la 1^{ère} ligne de soins par la mise en place d'une **réflexion collective** autour des attentes, des freins et des besoins de chacun
3. Renforcer l'inclusion et l'accompagnement des **publics vulnérables** (santé mentale, précarité, immigration, expérience de vie douloureuse ...) dans le bénévolat au sein de la 1^{ère} ligne de soins
4. Les projets candidats devront pouvoir démontrer la pérennité et la reproductibilité, dans d'autres contextes que le leur, de leur démarche, de leurs outils ou de leurs dispositifs de renforcement du bénévolat dans la 1^{ère} ligne de soins au terme de la période de soutien
5. Les projets montrent une volonté d'échanger avec d'autres organisations professionnelles qui travaillent avec des bénévoles dans la 1^{ère} ligne de soins afin de mettre en commun les résultats

émergents de leurs expériences et des projets mis en place grâce au soutien du Fonds Dr. Daniël De Coninck.

PUBLIC-CIBLE

Cet appel s'adresse aux organisations et associations actives dans le secteur social, qui font appel aux services de bénévoles dans le cadre de leurs activités, et qui ont besoin de créativité pour atteindre leurs objectifs, malgré des ressources financières et matérielles limitées.

SOUTIEN

- Un soutien financier de 20.000€ par projet sur une période de 2 ans (10.000€/an) incluant une séance de coaching par projet dans les 6 premiers mois de lancement du soutien. Cinq projets seront soutenus en tenant compte de la répartition géographique (Flandre, Wallonie, Bruxelles)
- Les projets sélectionnés seront réunis dans une communauté d'apprentissage qui visera à les mettre en réseau et à les soutenir dans le développement de leur initiative. L'objectif de ces réseaux d'apprentissage visera à favoriser les rencontres et échanges entre organisations pour développer des pratiques transversales permettant de mieux accompagner le bénévolat dans la 1^{ère} ligne de soins

CALENDRIER

- Lancement de l'appel : 16 septembre 2024
- Date limite de dépôt du dossier : 07 janvier 2025
- Annonce de la sélection : mars 2025

CONTACTS

- Pour plus d'informations générales, vous pouvez nous contacter par téléphone : 02-500 45 55 ou par e-mail : proj@kbs-frb.be
- Pour des questions spécifiques, vous pouvez contacter Elise Gabriels (NL) gabriels.e@kbs-frb.be ou Anne-Catherine Dubois (FR) dubois.a@kbs-frb.be